

# Conduire son rucher en agriculture biologique

🎓 Formation qualifiante en présentiel

10 avril 2024

1ere année de mis en œuvre



## OBJECTIFS

Conduire son rucher en AB. Formation adressée aux personnes souhaitant conduire leur rucher selon le cahier des charges de l'agriculture biologique

### Compétences visées :

- acquérir les connaissances liées à la réglementation AB en apiculture
- acquérir les techniques de production en AB

## CONTENU DE LA FORMATION

### Conduire son rucher en AB :

Rappel de la réglementation bio en apiculture

Avantages et contraintes de la conduite en bio

Méthodes et techniques prophylactiques et curatives en bio de lutte contre les agresseurs de la ruche.

### Intervenant :

P. REIFA, apiculteur

### 📄 RÉFÉRENCES

- FORMACODE : 210049

📍 LIEU : Locaux du CFPPA,  
rucher-école du CFPPA

🕒 DURÉE & RYTHME :  
7 heures  
8h30-12h00 13h30-17h00

📅 PROCHAINE SESSION :

- 10 avril 2024

👤 PUBLICS CONCERNÉS :

- Salariés-ées
- Exploitants-tes agricoles
- Autres publics

✅ PREREQUIS : aucun



## RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Philippe BIZEUL, directeur  
04 75 26 65 90 | philippe.bizeul@educagri.fr

Arnault CHEVALIER, référent pédagogique  
04 75 26 90 45 | arnault.chevalier@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative  
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retrouver sur notre site internet :  
[www.cfppa-nyons.fr](http://www.cfppa-nyons.fr)

Attendre la confirmation d'inscription avant  
d'effectuer des démarches de financement.

## COÛT ET FINANCEMENT

- VIVEA (soumis à acceptation) : 126.00€, vérifier votre éligibilité et nous adresser une attestation MSA, si vous êtes en parcours d'installation nous adresser les documents indiqués dans rubrique "Justificatifs à fournir" <https://vivea.fr/chef-dentreprise-agricole/contributeur-installation-en-agriculture-createurs-dentreprise/> formation non financée par VIVEA pour les personnes en parcours d'installation
- Personnel : 87.50€, règlement par virement ou par chèque à renvoyer à réception de la confirmation d'inscription
- Autres financements (employeur, Pôle Emploi...) : 87.50€, un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription
- Non éligible au CPF

## VALIDATION DES COMPÉTENCES

Vous serez amenés à échanger sur les techniques liées à la conduite du rucher en AB.

Attestation de suivi de formation

## MATÉRIELS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Rucher-école du CFPPA et de l'intervenant
- Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole 180 m<sup>2</sup>, serre 80 m<sup>2</sup>, diverses cultures (PPAM, oliviers, vigne...).

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours en salle
- Travaux de mise application pratique

## DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Déplacements à votre charge à prévoir sur les lieux de pratique et les visites.

Tenues de protection fournies par le CFPPA lors de la pratique si besoin

**INFORMATIONS PRATIQUES (hébergement, accessibilité) :**

**DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET**

**[WWW.CFPPA-NYONS.FR](http://WWW.CFPPA-NYONS.FR)**

